

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT - 74800

Séance du 23/04/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mille vingt-six

le : jeudi vingt-trois avril à dix-neuf heures

le Conseil Municipal de la commune de Saint-Laurent dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AVOUAC Boris, Maire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire : le 17/04/2026

PRESENTS : AVOUAC Boris, PERNET-MUGNIER Jean-Christophe, BESSON-MAGDELAIN Cécile, PENHOUËT Anthony, MIEUSSET Sonia, VEUGLE Françoise, MARGOLLIET Serge, PUIS Xavier, LEDERER Wendy, POLLET Elodie, LENEVEU Nicolas, MARGOLLIET Régis, BERTOLA Nicolas, MARTEAU Delphine, LAURENT Camille.

Monsieur PENHOUËT Anthony a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2026 04 19 Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS et élection des représentants du conseil municipal

Le conseil municipal de la commune de Saint-Laurent,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.123-6 et R.123-7 et suivants,

Considérant qu'il convient de fixer le nombre de membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal d'élire en son sein les membres appelés à siéger audit conseil d'administration pour 6 ans,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de fixer à 11 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS, répartis comme suit :
 - le Maire, président de droit,
 - 5 membres élus au sein du conseil municipal,
 - 5 membres nommés par le Maire.
- PROCÈDE à l'élection des 5 membres du conseil municipal appelés à siéger au conseil d'administration du CCAS.

Sont élus :

- Sonia MIEUSSEY
 - Françoise VEUGLE
 - Cécile BESSON-MAGDELAIN
 - Anthony PENHOUËT
 - Wendy LEDERER
- PRÉCISE que les membres nommés du conseil d'administration du CCAS seront désignés par arrêté du Maire.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

Monsieur Le Maire, Boris AVOUAC.

Le secrétaire, Anthony PENHOUËT

